

Bordereau attestant l'exactitude des informations - EPINAL - 8801 - Ordonnances rendues en  
matière de société (R) - Dépôt le 11/09/2025 - 3758 - 2013 B 00453 - 794 537 852 - 2L INVEST

## TRIBUNAL DE COMMERCE D'EPINAL

**REQUERANT** : 2L INVEST (SAS)  
881, Rue Division Leclerc  
88800 Vittel  
RCS EPINAL 794 537 852

**MANDATAIRE** : ACD  
7, RUE ROLAND THIERY  
ZAC DE LA ROCHE  
88000 EPINAL

**ROLE** : 2025 005059

### ORDONNANCE

Nous, Jean-François BARNET, Président du Tribunal de Commerce d'EPINAL, assisté du greffier,

Vu la requête qui précède et les motifs y exposés,

Accordons à la société :

2L INVEST (SAS)  
881, Rue Division Leclerc  
88800 Vittel

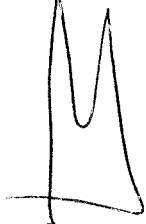
Un délai jusqu'au 31 décembre 2025,

Pour la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024,

Disons que la présente décision fera l'objet d'un dépôt en annexe du Registre du Commerce et des Sociétés,

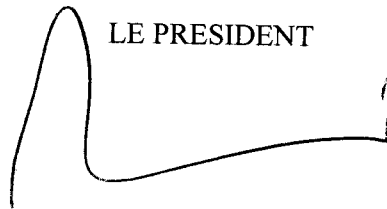
Fait à EPINAL en notre Cabinet le 10/09/2025.

LE GREFFIER



Juliette MOULIN

LE PRESIDENT



**ACD**  
AVOCATS

Société d'Avocats  
7, Rue Roland Thiery  
ZAC de la Roche  
88000 EPINAL

Tel : 03.29.81.89.89 – Fax : 03.29.81.89.88

**REQUETE A MONSIEUR LE PRESIDENT  
DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'EPINAL  
AUX FINS DE PROLONGATION DU DELAI D'APPROBATION DES COMPTES**

Le Soussigné, Me Philippe SESTER, Avocat de la Société ACD AVOCATS, 7 Rue Roland Thiery – ZAC de la Roche – 88000 EPINAL

Agissant d'ordre et pour compte de :

**Monsieur Laurent LEMOND**

Pris en sa qualité de Président de la société « 2L INVEST »  
Société Par actions simplifiée à associé unique au capital de 110.000 euros  
Dont le siège est 881 Rue Division Leclerc – 88800 VITTEL  
Immatriculée au RCS d'EPINAL sous le numéro 794 537 852

**A l'honneur de vous exposer ce qui suit :**

Aux termes des dispositions statutaires, l'exercice social de la société "2L INVEST" a débuté le **1<sup>er</sup> janvier 2024** pour se terminer le **31 décembre 2024** et conformément à l'article L 225-100 du Code de commerce, les comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2024** et les comptes consolidés de l'exercice clos le **31 décembre 2024** doivent être approuvés au plus tard le **30 juin 2025** par son associé unique.

Un première requête a été adressée par la Société auprès du Président du Tribunal de Commerce d'Epinal en date du 12 juin 2025 afin d'obtenir une prolongation de trois mois (soit jusqu'au 30 septembre 2025), ce qui a été accordée par ordonnance rendue en date du 2 juillet 2025.

Toutefois et compte tenu de l'impossibilité de coordonner les agendas de l'associé unique avec les co-commissaires aux comptes de la société 2L INVEST, il ne sera matériellement pas possible de respecter cette date.


**En conséquence, le soussigné à l'honneur de vous demander :**

De bien vouloir accorder, à nouveau, à la société **2L INVEST**, par voie d'ordonnance, une prolongation de **TROIS MOIS**, soit jusqu'au **31 décembre 2025**, pour préparer l'approbation des comptes annuels et des comptes consolidés de l'exercice clos le **31 décembre 2024** conformément aux dispositions de l'article L 225-100 du Code de commerce.

Fait à EPINAL (88000)

Le 5 septembre 2025

Philippe SESTER – Avocat au barreau d'EPINAL

  
**ACD AVOCATS**  
7 Rue Roland Thiery  
88000 EPINAL  
RCS NANCY 759 800 816  
☎ 03.29.81.89.89  
epinal@acd.fr

**TRIBUNAL DE COMMERCE D'EPINAL**

**ORDONNANCE**

Nous,

Président du Tribunal de Commerce d'EPINAL,

Assisté du Greffier,

Vu la requête présentée par Me Philippe SESTER de la Société ACD AVOCATS, avocat de :

**Monsieur Laurent LEMOND**

Pris en sa qualité de Président de la société « 2L INVEST »

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 110.000 euros

Dont le siège est 881 Rue Division Leclerc – 88800 VITTEL

Immatriculée au RCS d'EPINAL sous le numéro 794 537 852

Vu l'article L 225-100 du Code de Commerce,

Autorisons la société « **2L INVEST** » à bénéficier d'un délai supplémentaire de **TROIS MOIS**, soit jusqu'au **31 décembre 2025**, pour l'approbation de ses comptes annuels et de ses comptes consolidés relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2024** dans les conditions prévues par la loi.

Fait à EPINAL (88000)

Le

Le Président du Tribunal de Commerce



**Greffe du tribunal de commerce d'Epinal**

Espace Judiciaire J-V Daubié - Place Jeanne d'Arc 88000 EPINAL

Téléphone : 0354591850

www.greffe-tc-epinal.fr - www.infogreffe.fr

**AN/2013 B 00453**

ACD

ZAC de la Roche

7 RUE ROLAND THIERY

88000 ÉPINAL

**Nos références :** AN/2013 B 00453

**RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT**

*(Article R. 123-102 du code de commerce)*

Concernant :

**Société par actions simplifiée 2L INVEST**

881 RUE DIVISION LECLERC

88800 VITTEL

SIREN : 794 537 852

N° de gestion : 2013 B 00453

Le greffier soussigné constate le 11/09/2025 le dépôt, enregistré sous le numéro 2025/3758, des actes et pièces suivants :

- Ordonnance du président - 10/09/2025
  - Prorogation du délai de réunion de l'A.G. chargée d'approuver les comptes

Récépissé délivré le 11/09/2025

Le greffier

Maître Pierre-Alexandre DUPIRE

